SCHULTHESS
weCARE

Wolfhausen, 16.05.2019

Jardinage

Pour l'homme moderne, le jardin représente un des derniers refuges verts lui permettant d'échapper au stress du quotidien. Chaque année en Suisse, quelque 14 000 accidents, dont certains avec de lourdes conséquences, se produisent dans le cadre de cette activité physique et créative. La négligence, un manque de préparation, des outils de travail inappropriés et la précipitation sont souvent à l'origine de ces accidents. Les chutes d'une échelle peuvent être très graves, voire mortelles.

Conseils

- Utilisez toujours une échelle stable pour élaguer arbres et arbustes.
- Portez votre équipement personnel de protection, en fonction du travail à effectuer: des chaussures robustes, des lunettes de protection, des gants et une protection auditive.
- Si vous utilisez une tondeuse ou un taille-haie, nous vous recommandons de porter des chaussures coquées.
- Veillez à toujours utiliser les appareils électriques tels que tondeuse, taille-haie, broyeur de végétaux conformément au mode d'emploi.
- Lorsque vous travaillez en plein air, utilisez une prise munie d'un disjoncteur de protection à courant de défaut (disjoncteur FI).
- Tenez compte des étiquettes d'avertissement si vous utilisez des produits chimiques corrosifs.
- Placez toujours les substances dangereuses et les outils de travail hors de portée des enfants.
- Veillez à sécuriser les réservoirs d'eau de pluie et les étangs pour éviter tout risque de noyade.

Si vous avez des questions, s'il vous plaît ne pas hésiter à me contacter. Vous trouverez également une documentation sur la page bfu: https://www.bfu.ch/fr/.

Rester en sécurité

Cordialement
Daniel Zehnder
Système de gestion